

(1)

(N° 80.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1855.

Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice 1855 (1).

ART. 56.

Amendement proposé par M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Supprimer les mots : *et des comices agricoles.*

Amendement présenté par M. COOMANS.

Réduire de 12,000 francs le chiffre porté au litt. c, et supprimer les mots : *de graines.*

Sous-amendement proposé par M. OSY.

Supprimer les mots : *Achat de graines et d'instruments aratoires nouveaux à distribuer par l'entremise des commissions d'agriculture et des comices agricoles.*

(1) Budget n° 221 (session de 1853-1854).

Rapport, n° 64.

Amendements, n° 77 et 78.
